

Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen

Rapport d'activités

Année 2013

Introduction

L'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale « *adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle des délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus....* »

Le présent rapport a donc pour objet, au premier chef, d'informer les conseils municipaux des communes membres et, au delà d'eux, l'ensemble de la population, sur les décisions prises par le Conseil Communautaire et les actions menées par la Communauté de Communes au cours de l'année 2013

Créée par arrêté préfectoral du 4 décembre 2002, la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen regroupe 23 communes, sises sur les cantons de Clères, de Notre Dame de Bondeville et de Pavilly, soit 27 550 habitants (INSEE)

Les statuts de la Communauté de Communes lui donnent compétence dans les domaines suivants :

- Aménagement de l'espace,
- Activités sportives et culturelles,
- Voirie et Transport,
- Protection de l'environnement – Elimination des déchets,
- Action économique
- Actions sociales

Le bilan du service « protection de l'environnement – élimination des déchets » sera intégré au rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers, à adopter dans les 6 mois suivants la clôture de l'exercice, soit au plus tard le 30 juin 2014.

1. Aménagement de l'espace

Sur cette compétence, l'année a été consacrée aux actions et projets suivants :

- Finalisation du SCOT arrêté à l'échelle du Pays et englobant les Communautés de Communes de Moulin Ecalles, du Plateau de Martainville, et des Portes Nord Ouest de Rouen, avec notamment en 2013 :
 - Arrêt du PADD
 - Arrêt du DOO
 - Contribution à la concertation publique
 - Adoption du SCOT
- Avis sur documents d'urbanisme
 - PLU :
 - Fresquiennes (élaboration)
 - Quincampoix (élaboration)
 - Fontaine le Bourg (révision)
 - Anceaumeville (élaboration)
 - SCOT :
 - avis sur le SCOT du Pays du Plateau Maritime,
 - révision du SCOT de la CREA,
 - participation aux réunions interscot de l'aire urbaine rouennaise,
- Avis et réunions liés à des projets d'aménagement structurants (LGV, comité de pilotage A 28 / A 13, autoroute A 150, RD 6015,
- Adhésion au syndicat mixte d'aménagement numérique
- Avis à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial relative à la modification substantielle de l'ensemble commercial REDEIM sur la commune de Pissy Poville
- Avis sur le Plan de Prévention des Risques Technologiques de l'établissement Brenntag (Montville)
- Avis sur le schéma régional de cohérence écologique

2. Activités sportives et culturelles

La Commission chargée de cette compétence s'est réunie à 5 reprises au cours de l'année 2013 : les 16 janvier, 6 mai, 10 juin, 30 septembre et 2 décembre. A ce décompte s'ajoutent les réunions du COFIL chargé de mettre en œuvre la compétence « Ludiculture ».

PISCINE

Malgré un léger recul par rapport à l'an dernier, l'établissement communautaire confirme son attrait auprès des différents publics accueillis.

Sur le plan des activités, 3 225 créneaux, d'une durée de 45 minutes chacun, ont été réservés aux activités de la natation selon la répartition suivante :

2013	Scolaires primaires	Collèges (Clères et Montville)	Centres de loisirs et spécialisés	Animations piscine	Baignade accès payant	Total
créneaux réservés	616	221	100	585	1 703	3 225
entrées enregistrées	18 946	4 574	3 986	8 974	27 305	63 785

Evolution des fréquentations depuis la réouverture de février 2007

		Scolaires primaires	Collèges (Clères et Montville)	Centres de loisirs et spécialisés	Animations piscine	Baignade accès payant	Total
créneaux réservés	2008	703	319	108	529	1 717	3 376
	2009	666	306	103	559	1 700	3 334
	2010	610	305	130	609	1 684	3 338
	2011	626	273	105	610	1 679	3 293
	2012	649	242	114	632	1 728	3 365
	2013	616	221	100	585	1 703	3 225
Nombre entrées	2008	19 330	4 829	3 005	9 969	30 336	67 169
	2009	18 689	4 653	3 316	9 520	29 552	65 730
	2010	17 574	4 513	3 629	9 154	27 095	61 965
	2011	19 137	5 444	3 436	9 769	28 917	66 703
	2012	20 937	4 728	3 765	9 640	29 786	68 856
	2013	18 946	4 574	3 986	8 974	27 305	63 785
Moyenn e par créneau (45mn)	2008	27 enfants	>15 collégiens	28 enfants	19 nageurs	18 nageurs	
	2009	28 enfants	>15 collégiens	32 enfants	17 nageurs	17 nageurs	
	2010	29 enfants	<15 collégiens	28 enfants	15 nageurs	16 nageurs	
	2011	30 enfants	20 collégiens	32 enfants	16 nageurs	17 nageurs	
	2012	32 enfants	19 collégiens	33 enfants	15 nageurs	17 nageurs	
	2013	31 enfants	20 collégiens	40 enfants	15 nageurs	16 nageurs	

Ces résultats permettent de constater :

- Une poursuite de la gestion des créneaux adaptée selon les activités, et par conséquent une meilleure utilisation des moyens mis en œuvre.
- Une légère baisse de la fréquentation des créneaux d'accès payant qui est peut être due aux températures extérieures plus froides qu'habituellement jusqu'en avril 2013.

Natation scolaire :

Action intégralement financée par la Communauté de Communes, la natation scolaire concerne, à la rentrée scolaire 2013-2014, 1 730 écoliers du territoire communautaire. Cette volonté communautaire mobilise les éducateurs sportifs de la piscine à hauteur de 40 % de leur emploi du temps hebdomadaire. Il est rappelé que les 5 classes des communes de La Vaupalière et de Montigny, soit 115 enfants, sont accueillis par convention à la piscine de Canteleu.

Une première refonte de la grille des créneaux réservés aux scolaires en septembre 2013 en raison des nouveaux rythmes appliqués dans quatre communes du territoire a peu d'incidence sur la fréquentation et l'organisation de l'année civile 2013. A noter également qu'il a encore été possible cette année scolaire 2013-2014 d'accueillir 10 classes extérieures au territoire communautaire, soit 243 élèves, contre facturation.

Conformément aux directives de l'Education Nationale, les écoliers des classes de CP et de CE1 ont bénéficié de 17 séances de natation encadrées par les éducateurs sportifs de la natation et ceux des classes de CE2, CM1 et CM2 de 8 séances d'apprentissage et de perfectionnement.

Cette activité a représenté près de 1 250 d'heures d'enseignement dispensées par les éducateurs de la natation de la Communauté de Communes. Parallèlement, les collégiens de 6^{ème} et de 5^{ème} de Clères et de 6^{ème} de Montville ont été accueillis à raison de 7 créneaux hebdomadaires, l'enseignement étant assuré par les professeurs d'éducation physique.

Animations piscine :

A la rentrée de septembre 2013, à l'issue de la période de pré inscription, la quasi totalité des demandes des usagers du territoire communautaire a pu être satisfaite.

Chaque semaine, 18 séances d'activités de découverte et d'apprentissage sont proposées aux usagers, 11 en direction des enfants et adolescents et 7 pour les adultes. Une activité prénatale est proposée depuis la rentrée de septembre 2013

Ces activités ont représenté 620 heures d'enseignement en faveur de 450 enfants, adolescents et adultes.

Baignades d'accès payant :

Accessibles 7 jours par semaine, les créneaux de baignades d'accès payant ont représenté 56,87% de l'activité générale de la piscine, contre 51,35% en 2012. Sur 63 785 entrées enregistrées toutes activités confondues, 42,80 % concernent la baignade, contre 43,25% en 2012 (effets négatifs d'une météo peu favorable en hiver et printemps ?).

Initiées en 2010 pour valoriser l'image de la piscine et favoriser sa fréquentation, les séances « goûter d'anniversaire » proposées aux enfants de 8 à 12 ans ont rencontré un succès identique aux années précédentes. Cette animation, peu coûteuse pour les familles est sponsorisée par les commerçants locaux qui offrent friandises, boissons et fruits de saison.

Par ailleurs, l'établissement est désormais équipé pour les usagers à mobilité réduite d'une chaise de mise à l'eau et d'un fauteuil de transfert spécifiquement prévu pour les douches. De même pour le paiement des droits d'entrée, une caisse enregistreuse informatisée remplacera les tickets et les cartes.

Manifestations promotionnelles :

En lien avec les manifestations spécifiques liées aux 10 ans de la Communauté de communes, la piscine a été le théâtre de deux actions :

- une journée « bien être » suivie d'une « soirée zen » le samedi 13 avril qui a rassemblé 154 personnes,
- une « journée plouf » le samedi 6 juillet qui a permis à 183 enfants et adultes de profiter d'une structure gonflable.

LUDISPORTS 76

La saison sportive 2012-2013 a recensé 655 enfants inscrits aux activités organisées dans le cadre de cette opération sous maîtrise d'ouvrage départementale. Chaque semaine, 48 séances ont été dispensées sur le territoire communautaire, soit au total 1440 heures d'enseignement accomplies par une équipe de dix éducateurs sportifs sous contrat avec l'Association Profession Sports et Jeunesse 76, d'une part, et de l'entreprise « Nomade sport » depuis septembre 2012, d'autre part.

Depuis deux saisons maintenant, le taux de prise en charge des heures d'enseignement par le département de Seine maritime, Maître d'Ouvrage du dispositif est passé à 10€/h, contre 20€/h préalablement. Nous disposons toujours du prêt de matériel en cas de besoin et du transport de nos kits volumineux.

Par ailleurs, malgré l'investissement des éducateurs, des agents du service administratif et des quatre communes hôtes, les rencontres inter villages programmées en juin dans le cadre des manifestations liées aux 10 ans de la Communauté de communes ont dû être annulées en raison d'un nombre insuffisant d'adultes bénévoles encadrant. Afin de marquer toutefois cet anniversaire, des sacs floqués avec les logotypes du dispositif départemental et de la CCPNPOR ont été distribués à chacun des 655 enfants.

ACTIVITES CULTURELLES

Sous la tutelle de la commission, le service administratif a poursuivi l'élaboration d'un planning d'interventions des professionnels afin de mettre en œuvre cette nouvelle compétence dont le contour défini par le Conseil communautaire se limitait à *l'éveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans sur le temps périscolaire.*

Face aux difficultés de recruter une quinzaine d'intervenants musiciens dès la rentrée de septembre 2013 pour couvrir les besoins du territoire, le Conseil communautaire a autorisé la commission à élargir le panel des activités à inclure dans ce dispositif d'éveil à la culture pour les 3-6 ans.

Parallèlement le Conseil a validé la création d'un comité de pilotage composé de huit personnes, élus et techniciens, chargé de prendre les contacts avec les associations, les intervenants, les spécialistes afin d'élaborer les contours techniques, pédagogiques et juridiques de ce nouveau service dénommé Ludiculture en référence au Ludisports.

Ainsi dès le mois de novembre ce comité a proposé au Conseil le contour des actions de la manière suivante :

- Musique (découverte musicale : rythmes, fabrication d'instruments, écoute, chants...)
- Arts plastiques (dessin, peinture, sculpture) et/ou arts appliqués (décorations, scrapbooking, modelages,...)
- Arts visuels (photos, cinéma, BD....)
- Théâtre (Marionnettes, Théâtre, Mimes, Théâtre de papier, Ombres chinoises, Expression corporelle).
- Danses (expression corporelle, rythmes, ballets...)

3. Voirie et transport

La commission en charge de cette compétence s'est réunie à 4 reprises, les 31 Janvier, 23 Mai, 26 Septembre, et 5 Novembre, travaillant sur la réception du programme 2012 et la mise en œuvre du programme 2013.

Le programme annuel 2013 était établi selon un marché à bons de commande. Les voies inscrites en 2013 (conseil communautaire du 15 juillet 2013) étaient :

- Claville Motteville - Route du Capendu (*en passant en enduit superficiel bicouche*)
- Clères – rue des chardonnerets
- Clères - impasse des colibris
- Clères – impasse des mésanges
- Fontaine le Bourg – rue du Nid de Pie
- Fresquiennes – chemin des Serres
- Frichemesnil – impasse du fond des bois
- Grugny – rue des écoles
- Grugny – rue de la république
- Grugny – rue du Menillet
- La Houssaye Beranger – route de la plaine
- Le Bocasse – chemin de Mouchel (*en passant en enduit superficiel bicouche*)
- Mont Cauvaire – cote des Waats (*en passant en enduit superficiel bicouche*)
- Montigny – allée du Gré
- Montigny – Carrefour rue des champs / du Vauchel / de la Chaupière
- Montville – rue du docteur Lesauvage
- Montville – sente des jumelles
- Pissy Poville – chemin vert (*en passant en enduit superficiel bicouche*)
- Pissy Poville – chemin de gois
- Quincampoix – rue des Hacquets
- Roumare – chemin du Grand Melmont
- St Georges sur Fontaine – rue du Mont Blanc
- St Jean du Cardonnay – chemin du tennis
- Sierville – route des Hunniers
- Sierville – Le clos du village
- Sierville – impasse de la chesnaye

A l'issue des débats du conseil communautaire du 14 octobre 2013, ce programme a été modifié comme suit :

- Frichemesnil : ajout des voies « impasse de l'église » et « impasse de l'ancien presbytère »
- Grugny : modification du procédé de pose « rue du Menillet »
- La Houssaye Beranger : enduit bicouche remplacé par un enrobé « route de la plaine »
- Pissy Poville : enduit bicouche remplacé par un enrobé « chemin vert »
- Sierville : report à 2014 de la voie « impasse de la Chesnaye »

A l'issue des débats du conseil communautaire du 16 décembre 2013, il a été décidé :

- de ne pas inscrire d'opération supplémentaire se substituant à celles annulées (ex :chemin du Grand Melmont à Roumare) ou différées (ex : rue des Ecoles à Grugny).
- de reporter en reste à réaliser au BP 2014 les opérations différées du programme 2013
- de maintenir le revêtement initialement prévu (enduit) pour les chaussées suivantes : Route du Capendu (Claville-Motteville), chemin du Mouchel (Le Bocasse) Côte des Waasts (Mont Cauvaire), Chemin du Gois (Pissy Poville)

- Au 31 décembre 2013, l'ensemble du programme 2013 a été réalisé, à l'exception de :
- Grugny – rue des écoles
 - Grugny – rue de la république
 - Route du Capendu (Claville-Motteville)
 - Chemin du Mouchel (Le Bocasse)
 - Côte des Waasts (Mont Cauvaire),
 - Pissy Poville – chemin de gois
 - Roumare – chemin du Grand Melmont
 - Sierville – impasse de la chesnaye

Concernant les travaux de réfection, le montant de travaux payés à l'entreprise Ramery s'élève à près de 309 000 € TTC (hors maîtrise d'œuvre), dans l'attente des justificatifs de paiement et de la réception définitive des travaux après reprise des réserves.

Il est rappelé qu'un montant de travaux de 523 000 € TTC (hors maîtrise d'œuvre) a été réglé à l'entreprise Toffoluti pour solde définitif du programme 2012.

Concernant les travaux d'entretien, la dépense comptable s'élève à 75 548,19 € TTC, soit 26 000 € pour Gagneraud (solde dû après protocole transactionnel) et 49 541,52 à EBTP (décompte global définitif).

Concernant l'entretien courant, la prise en charge par la Communauté de Communes a généré une dépense de près de 13 000 € (enrobé à froid pour les nids de poule et enrobé à chaud posé par les communes).

4. Actions économiques

Sur cette compétence, l'année a été consacrée aux actions et projets suivants :

- **Concernant la ZAC existante**

Faute de disponibilité, aucune parcelle n'a été vendue en 2013. Un compromis de vente a été tardivement dénoncé par l'acquéreur potentiel ; ce terrain redevient donc disponible, mais reste difficile d'accès

Les locaux des entreprises Com'elec, Mecatech, SRP, Marbre et Tendance, et Geothermie sont en cours de construction / ont été construits en 2013.

L'Hôtel d'entreprises n'a pas connu de mouvement de locataires. Le revenu des loyers pour 2013 s'est élevé à 39 741,62 € HT.

La CVAE et la CFE (en substitution de la Taxe Professionnelle de Zone depuis 2010) ont généré une recette respective de 31 000 € HT et 33 000 € HT.

- **Concernant la nouvelle ZAC**

L'année 2013 a été mise à profit pour :

- Poursuivre le portage foncier par l'EPFN,
- La conduite de l'enquête publique, sanctionnée par un arrêté préfectoral favorable, délivré le 3 janvier 2013.
- Dresser un nouveau budget prévisionnel de la ZAC, composant avec les nouvelles règles de financement de la Région Haute Normandie.

5. Actions sociales

La Commission chargée de cette compétence s'est réunie à 3 reprises au cours de l'année 2013 : les 15 janvier, 13 mai et 23 septembre.

La Communauté de Communes a géré pendant cette année trois services :

- le multi accueil « le berceau de Tom Pouce » situé à Montville
- le multi accueil « Arc en ciel » situé à Roumare
- le relais Assistantes Maternelles itinérant basé à Clères

Le multi accueil « le Berceau de Tom Pouce » (Montville)

Ce service propose des accueils en journée continue de 8h00 à 18h00 (7 places) et des accueils occasionnels à l'heure (5 places) et autorise les contrats d'accueil réguliers pour les familles. Le tableau ci-dessous montre l'évolution des fréquentations depuis la prise de compétence de cette action.

	2007	2008	2009	2010		2011	2012	2013
				Jusqu'au 31/08	A partir du 01/09			
Nbre jours d'ouverture	180 j	180 j	174 j	117 j	62 j	181 j	181 j	179j
Total heures d'ouverture	1 665 h	1 665 h	1 582 h	1 082 h	620 h	1 810 h	1 810 h	1 790 h
Capacité d'accueil théorique	18 090 h	18 090 h	17 185 h	12 094 h	6 975 h	19 251 h	20 364 h	20 136 h
Heures facturées	11 911 h	10 789 h	8 216 h	6 642 h	4 893 h	14 969 h	16 210 h	16 436 h
Taux d'occupation	65,84 %	59,64 %	47,80 %	54,92 %	70,15 %	77,76 %	79,60%	81,62%

Le taux d'occupation annuel moyen de 81,62 %, meilleur résultat depuis 2005, confirme l'intérêt des familles du territoire pour ce service.

Ces résultats satisfaisants ne doivent pas pour autant cacher les difficultés rencontrées pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

Afin de se conformer aux règles d'attribution des aides de la CAF (fourniture des repas et des couches) et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et des conditions de travail des agents, des réunions de travail ont eu lieu pendant l'année avec le bailleur social Habitat 76, propriétaire du local, pour trouver des solutions conformes à nos besoins. Plusieurs scénarios ont été proposés.

Le Conseil communautaire, saisi de cette question lors de sa session du 14 octobre 2013, a orienté ses choix pour la construction d'une crèche en collaboration avec Habitat 76. La commission a été chargée de poursuivre son travail dans cette direction.

Le multi accueil « arc en ciel » à Roumare

D'une capacité d'accueil de 13 places à l'heure depuis septembre 2012, la capacité de cette structure a évolué depuis le 15 septembre 2013 de la manière suivante :

- 10 places de 7h30 à 8h00 et de 17h00 à 18h00
- 15 places de 8h00 à 17h00.

Deux places sont réservées par convention aux agents de la MATMUT travaillant à la plateforme de St Pierre de Varengeville. Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la fréquentation depuis le mois de septembre 2011 :

	2011	2012		2013	
	De sept à décembre	Jusqu'au 31/08	à compter du 01/09	Jusqu'au 30 sept	A compter du 1 ^{er} oct
Nbre jours d'ouverture	83 jours	154 j	79 j	168 j	59 j
Total heures d'ouverture	913 h	1 694 h	869 h	1854 h	643 h
Capacité d'accueil théorique	9 130 h	17 270 h	11 297 h	22 876 h	9 207 h 30
Heures facturées	5 216 h	12 657 h	6 990 h	16 108 h	6452 h
Taux d'occupation	57,13 %	73,28 %	61,87 %	70,41 %	70,07 %
Tx occupation moyen annuel	57,13%	68,78 %		70,24 %	

En constante progression, ce taux de fréquentation montre l'intérêt du service pour les usagers du territoire communautaire.

Au-delà de ces résultats, il importe de préciser que 30 enfants différents résidant les communes du territoire communautaire fréquentent ce multi accueil. En décembre 2013, à l'image des autres mois de l'année, sur 28 enfants présents, 10 enfants ont bénéficié d'un accueil occasionnel (de quelques heures quotidiennes à une, voire deux journées/semaine) et 18 d'un accueil régulier (contrat de 3,4 ou 5 jours).

Concernant la construction d'Arc en Ciel 2 à Roumare, plusieurs réunions de travail ont eu lieu avec LOGISEINE le bailleur social en charge de la construction pour définir les contours techniques et juridiques de l'acquisition de cette nouvelle crèche. Une provision a été budgétée sur le service en prévision des signatures des différents actes et provisions.

Le Relais Assistantes Maternelles

Les accueils collectifs hebdomadaires auprès des assistantes maternelles et des parents à Quincampoix, Clères, Fresquiennes, St Jean du Cardonnay et Eslettes ont eu lieu toute l'année, vacances scolaires exclues. A noter que l'accueil de Saint Jean a lieu depuis septembre 2013 dans une salle de la résidence pour personnes âgées, ce qui permet de travailler sur le lien intergénérationnel.

Cette présence soutenue sur le territoire a pu être honorée grâce au renfort d'une animatrice recrutée via le service des missions temporaires du centre de gestion de la fonction publique territoriale afin de se conformer à l'avis du comité médical préconisant l'assistance de l'animatrice titulaire pour ses fonctions d'accueil collectif.

Concernant les permanences d'accueil au bureau de Clères, on dénombre 316 contacts téléphoniques et 82 rencontres sur rendez-vous répartis pour 44% en faveur des Assistantes Maternelles Agréées et pour 53 % en faveur des familles (le reliquat de 3% concerne des candidats aux fonctions d'AMA ou des rencontres AMA/familles pour des litiges).

Quant aux accueils collectifs (AMA + enfants), 134 rencontres ont regroupé pas moins de 47 AMA et 12 familles différentes pour un total de 167 enfants concernés, contre 142 l'an dernier.

Par ailleurs pour l'ensemble du service petite enfance, quatre spectacles ont été offerts aux enfants et familles dans le cadre des manifestations liées aux 10 ans de la Communauté de communes :

- Mai 2013, le Berceau de Tom Pouce, les cheveux de Bérénice, 50 enfants et parents
- Juin et décembre 2013, RAM, la tente à comptines, 71 enfants, 32 AMA
- Octobre 2013, Arc en ciel, les Saltimbanques de l'impossible, 35 enfants et parents.

6. ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTE

6.1. Activités et caractéristiques du service « administration »

En 2013, la CCPNOR s'est engagée dans la dématérialisation budgétaire ainsi que le changement de protocole d'échanges de flux avec le Trésor Public (PES V2).

Concernant les ressources humaines, il est rappelé les moyens en personnel au service administratif :

- un directeur à temps partiel (24/35^{ème}),
- un directeur-adjoint à temps partiel (22/35^{ème}),
- une comptable à temps partiel (24/35^{ème}),
- une secrétaire à temps partiel (24/35^{ème}),
- une adjointe administrative (20/35^{ème})
- une chargée de mission « économie » à temps partiel (12/35^{ème})
- un technicien (2/35^{ème})

Ces moyens humains permettent d'assurer les missions de la Communauté tout au long de l'année, mais s'avèrent trop restreints en pics d'activités (gestion de la redevance spéciale, organisation de la distribution des composteurs, nécessité de suppléer les agents des autres services: petite enfance, piscine, Ludisport, déchetterie,) et fragilisent l'organisation du travail à la moindre absence.

Les initiatives en matière de e- @dministration ont été poursuivies avec la mise en place du protocole Actes dématérialisant les pièces sujettes au contrôle de légalité, la mise en place d'un nouveau progiciel comptable, le développement de nouveaux moyens de paiement (TIPI, prélèvement) et le passage à la norme bancaire SEPA, nécessitant formation et adaptation de nos capacités bureautiques.

En matière de communication, le « Nord Ouest » fait désormais l'objet d'une mise en ligne sur le site internet de la CCPNOR, relayé le cas échéant par les communes membres.

Par ailleurs, ce service est partagé pour la majeure partie de ses effectifs et les clés de répartition entre la CCPNOR et le Siaepa de la région de Montville instaurées en 2012 ont été reconduites en 2013.

Clés de répartition

	CCPNOR	SIAEPA
Locaux	60 %	40 %
Personnel administratif (1 Directeur+ 1 comptable + 1 secrétaire)	75 %	25 %
Personnel technique 1 technicienne	5%	95%
Personnel technique 1 technicien	5%	95%

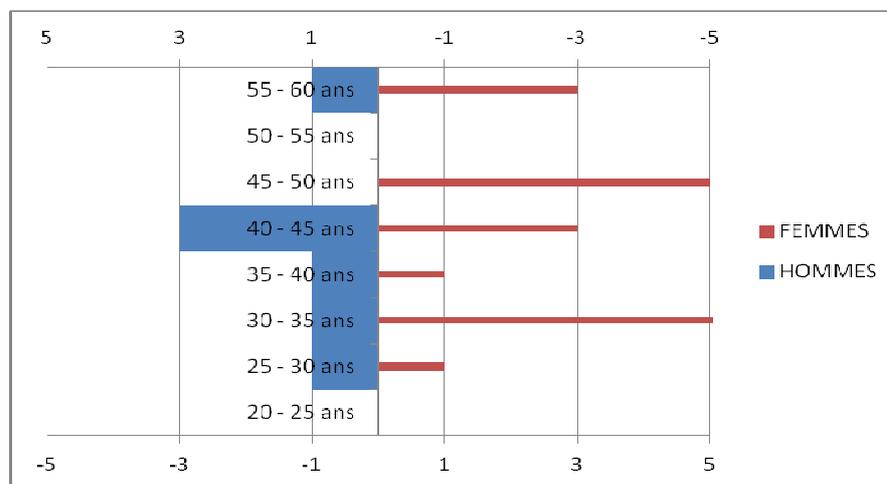
En totalisant l'ensemble des services, la Communauté de Communes compte 26 agents salariés à temps complet ou partiel, répartis selon le tableau des effectifs dressé au 31/12/2013 :

Services	Grades	Nombre	Fonction	Quotité ETP
Administration	Ingénieur Territorial Principal	1	Directeur sur emploi fonctionnel DGS strate 20 000 / 40 000 habitants	26/35
	Educateur des APS principal de 1ere classe	1	Adjoint au directeur	17,5/35
	Rédacteur principal	1	Comptable – budgets – marchés	26/35
	Adjoint Administratif Territorial 1ère classe	1	Secrétaire – assistante de direction	26/35
	Adjoint Administratif Territorial 2 ^{ème} classe	1	Agent de Gestion administrative	20/35
	Technicien supérieur	1		2/35
Déchets	Technicien supérieur	1	Suivi des moyens de collecte	2/35
	Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} classe	2	Gardien	2*35/35
Piscine	Educateur des APS principal de 1ere classe	1	Directeur d'établissement	17,5 / 35
	Educateur des APS principal de 1ere classe	1	Enseignant	35/35
	Educateur APS principal de 2eme classe	1	Enseignant	35/35
	Educateur APS	2	Enseignant	2*35/35
	Agent de Maîtrise	1	Technicien de maintenance	35/35
	Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} Classe	2	Régisseur et agent de propreté	3 * 35/35
Actions sociales	Educateur Jeunes Enfants	1	Animateur RAM	32/35
	Educateur Jeunes Enfants	3	Educateur	2*35/35 + 1*17,5/35
	Auxiliaire de puériculture	2	Auxiliaire de Puériculture	35/35 + 25/35
	Agent social	3	Agent social	3*35/35
	Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} Classe	1	Agent d'entretien de la halte + locaux adm.	19/35
total		26*		790,5 /35 soit 22,6 ETP

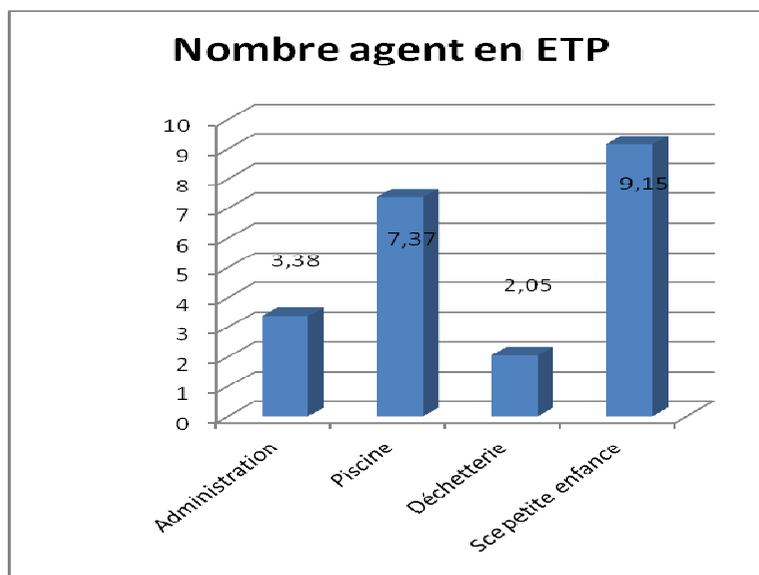
* avec un doublon dans la fonction d'adjoint au Directeur de l'administration et la fonction de Directeur d'établissement à la piscine

6.2 Bilan social

La pyramide des âges ci-après traduit la composition des agents de la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen classés par âge et par sexe pour l'année 2013.



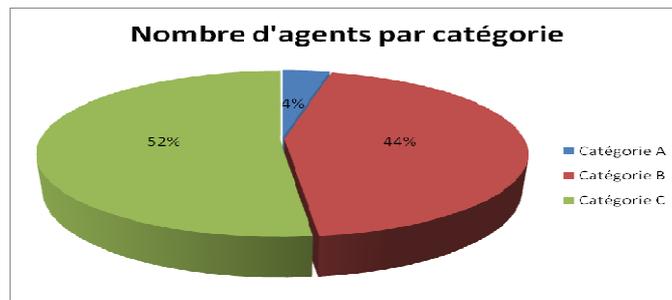
Les 26 agents de la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen sont affectés aux différents services selon des quotités variables, soit un total de 22,6 ETP en fin d'année 2013. La répartition par service des agents en équivalent temps plein est détaillée dans le graphique ci-dessous.



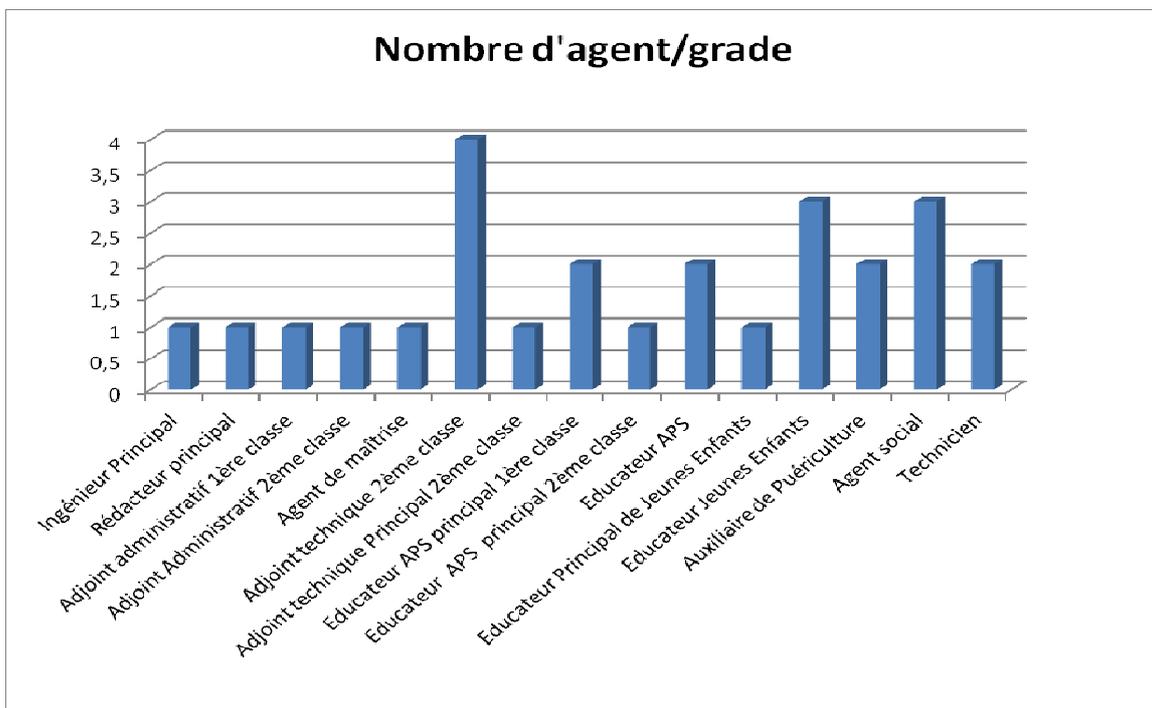
La répartition par service des agents confirme la concentration des ressources humaines sur les services opérationnels et les services au public.

La représentation par catégorie de la Fonction Publique Territoriale confirme la prépondérance des emplois d'exécution (catégorie C) et d'encadrement intermédiaire (Catégorie B).

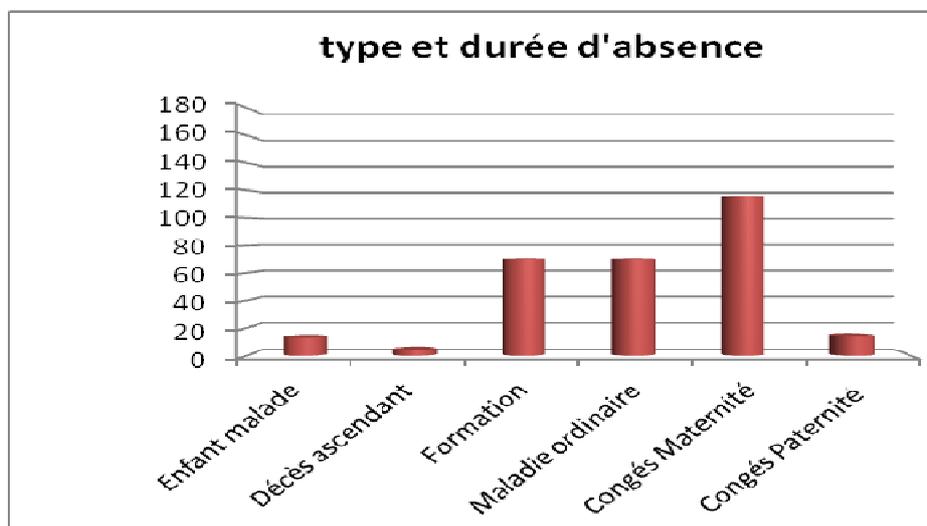
Concernant la CCPNOR, la répartition catégorielle est la suivante :



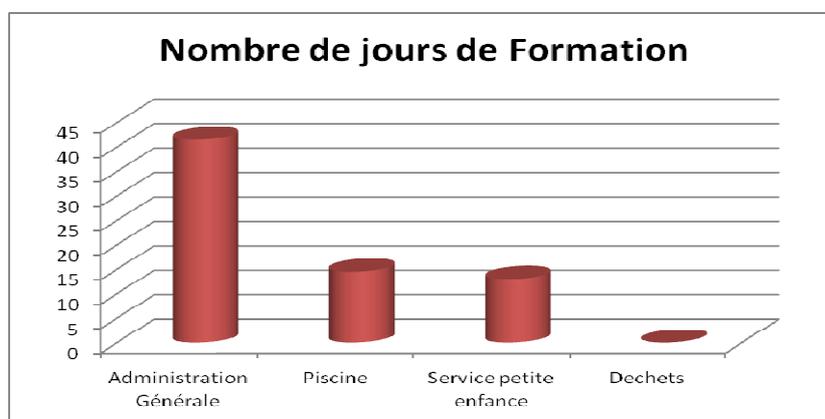
- Catégorie A : Ingénieur Principal
- Catégorie B : Rédacteur Principal, Educateur APS, Educateur de Jeunes enfants, Techniciens
- Catégorie C : Adjoint administratif, Adjoint technique territorial, Auxiliaire de puériculture, Agents Sociaux



Concernant les arrêts de travail en 2013, tous les types d'absences ont été répertoriés dans le graphique ci-dessous :



La durée moyenne d'absence est de 10,50 jours par agent de la collectivité (soit 26 agents) pour 2013. Cette durée moyenne était de 12,31 jours par agent de la collectivité en 2012, 8,81 jours par agent en 2011 et 37,20 jours par agent en 2010.



En matière de formation, les agents de la collectivité ont pu bénéficier de 69 journées de formation réparties par service comme ci-dessus.



Ce rapport d'activités 2013 est accompagné, en annexe :

- du listing des délibérations prises par le Conseil Communautaire en 2013,
- d'une revue de presse succincte

Fait à Montville, le

Le Président,

Pascal MARTIN